Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1554

Artikel: Plantes transgéniques et concurrence des nations
Autor: Escher, Gérard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021311

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Plantes transgéniques et concurrence des nations

La commercialisation des plantes génétiquement modifiées excite la convoitise du monde entier. La Suisse, en revanche, défend la «pureté génétique» de son agriculture.

Les enjeux économiques du génie génétique appliqué aux plantes sont considérables. Les Etats-Unis tablent sur leur avance dans la recherche et sur leur environnement légal pour breveter et commercialiser les premiers des cultures d'importance économique. La Chine plante avec enthousiasme ces nouvelles variétés qui lui permettent de réduire l'utilisation de pesticides. La Suisse par contre opte pour l'agriculture biologique qui lui paraît être son créneau de production et d'exportation et adapte sa GenLex en conséquence – un espace «sans OGM» est garanti aux agriculteurs suisses.

Quel chercheur sera assez fou pour s'engager en Suisse dans la recherche en «biosécurité» et risquer sa carrière à l'aune des procédures judiciaires?

Le département de l'agriculture américain vient d'autoriser, à des conditions «scientifiquement étayées», la culture de plantes recombinantes, destinées à produire des agents thérapeutiques, comme les vaccins. Ainsi, le *biopharming* commercial sera autorisé à condition que le champ soit éloigné au moins d'un *mile* des cultures destinées à la consommation humaine; en outre, les inspecteurs pourront effectuer jusqu'à cinq visites par an. Pour mémoire, l'avant-dernier épisode en *biopharming* était la condamnation (à une amende) de la compagnie *Prodigene* qui avait contaminé des cultures destinées à l'alimentation animale avec son maïs produisant un vaccin porcin.

La recherche européenne est déprimée

Cet enthousiasme (obtenu certes sous pression économique) contraste avec la déprime européenne. En effet, la Commission européenne vient de publier une litanie de projets de recherche abandonnés dans le domaine des plantes (et animaux de rapport) transgéniques. Les 168 établissements de recherche interrogés indiquent que, pour les établissements privés, 61% des projets ont été abandonnés; ils sont 29% dans la recherche publique. Les essais en plein champ sont tombés de deux tiers sur l'ensemble de l'Europe en l'espace de quatre ans. Les raisons invoquées sont le scepticisme des consommateurs et le manque de clarté de la législation. En Suisse, dès l'essai pionnier de la station de Changins, aucun projet, si minime soit-il, ne s'est déroulé sans un cortège d'interpellations parlementaires et de recours. On sait qu'une décision du Tribunal fédéral vient de condamner le dernier essai en date de l'EPFZ.

Du côté des Etats-Unis, les acquis scientifiques des plantations expérimentales paraissent suffisamment solides pour élaborer un schéma de plantation commerciale «sans risques» de plantes transgéniques pharmaceutiques; du côté suisse, on n'en sait pas encore assez pour oser planter une surface équivalant à celle de votre lit matrimonial! On organisera sans doute en Suisse des programmes de recherche en «biosécurité» ; mais quel chercheur sera assez fou pour s'engager et risquer sa carrière à l'aune des procédures judiciaires, alors que le pays a sans doute déjà opté pour la «pureté génétique» de son agriculture?

La prudence chinoise

Ce refus de la recherche même en génie génétique appliqué à l'agriculture se manifeste actuellement, et de manière surprenante, en Chine. Non pas que ce pays ait découvert d'un coup des dangers associés aux plantes recombinantes. Après tout, l'introduction dès 1997 du coton transgénique Bt - des variétés importées (*Monsanto)* et chinoises - qui s'étend aujourd'hui sur 1.2 millions d'hectares (sur quatre milliards au total), a permis - les chiffres étant à vérifier - une diminution des coûts de production de 28% par la réduction de 80% de l'usage des pesticides. Si la Chine découvre maintenant une vertu à la prudence et bloque toute nouvelle autorisation de plantation pour des raisons de sécurité, c'est qu'elle veut avoir le temps de développer ses propres variétés transgéniques. Sous réserve de l'intervention de l'OMS elle y parviendra, car ses chercheurs sont nombreux et compétents. ge

Science, 25 janvier 2002

Nature, 13 mars 2002

L'étude européenne est disponible sur le site: www.jrc.es/gmoreview.pdf.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Claude Bossy (cb)
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)

Forum: **Rel'ier**

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales SA Lausanne

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch